



CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 07 juillet 2016
COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal réuni en Mairie :

1°) a donné, à l'UNANIMITE, son accord sur des opérations modifiant le Budget Général de la Commune concernant des notifications de subvention afin de financer les acquisitions de minibus, d'une caméra de vidéo surveillance et d'un nouveau serveur informatique.

2°) a renouvelé, à l'UNANIMITE, les différentes aides scolaires et a approuvé, à l'UNANIMITE, leur mode de versement.

3°) a donné, à l'UNANIMITE, son accord :

* pour la vente d'un tractopelle New Holland modèle NH 1995,

* pour sortir ce matériel de l'actif de la Commune,

* afin d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles pour réaliser cette vente.

4°) a donné, à l'UNANIMITE, son accord pour allouer une subvention de 2000 euros au Club Canin « Sport et Loisirs Canins ».

5°) a donné, à l'UNANIMITE, son accord pour solliciter auprès de Monsieur le Sénateur Daniel PERCHERON, une subvention de 10 000 euros pour travaux divers d'intérêt local (aménagement d'un « dortoir » à l'école maternelle du Centre) au titre de la « réserve parlementaire ».

6°) a donné, à l'UNANIMITE, son accord pour solliciter auprès de Monsieur le Député Yann CAPET, une subvention de 10 000 euros pour travaux divers d'intérêt local (jeux au parc de l'Octogone) au titre de la « réserve parlementaire ».

7°) a donné, à l'UNANIMITE, son accord pour solliciter une subvention dans le cadre du C.N.D.S. (appel à projets « J'apprends à nager ») et a autorisé, à l'UNANIMITE, Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir.

8°) a donné, à l'UNANIMITE, son accord pour l'achat de tickets de manèges pour les enfants lors de la ducasse communale, réalisé par la Commune et payé par l'intermédiaire de la régie d'avance « Administration Générale » et a autorisé, à l'UNANIMITE, Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir.

9°) a autorisé, à l'UNANIMITE :

* la SCI Grande Terre à déposer un permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale sur les terrains Route de Saint-Omer en vue de créer un bâtiment commercial d'environ 2500m² de surface de vente,

* Monsieur le Maire à engager toutes les démarches utiles à l'élaboration de ce projet et à signer tout document à intervenir.

10°) a débattu sur le rapport de la Commission d'Accessibilité 2015.

11°) a donné, à l'UNANIMITE, un avis favorable au rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable.

12°) a procédé à la désignation du représentant titulaire et suppléant de la Commune à la Commission d'Evaluation des Transferts des Charges à la Communauté d'Agglomération du Calaisis « Cap Calaisis Terre d'Opale » : Monsieur Alain FAUQUET en tant que délégué titulaire et Monsieur Etienne GEORGE en tant que délégué suppléant.

13°) a émis, avec une ABSTENTION, un avis défavorable au projet d'intégration des communes de LES ATTAQUES, FRETUN, HAMES-BOUCRES et NIELLES LES CALAIS, à la Communauté d'Agglomération du Calaisis par voie d'extension de périmètre,

a demandé, avec une ABSTENTION, à Madame la Préfète de fusionner la totalité de la Communauté de Communes du Sud-Ouest du Calaisis avec la Communauté d'Agglomération Cap Calaisis Terre d'Opale et d'amender en ce sens le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

14°) Question supplémentaire :

a autorisé, à l'UNANIMITE, Monsieur le Maire à procéder aux recrutements d'agents contractuels nécessaires en fonction de la constatation des besoins suivant tableau, et a déterminé, à l'UNANIMITE, les niveaux de recrutements.

Le 11 juillet 2016

LE MAIRE,

Alain FAUQUET